L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DES CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI MATIN, 22 FEVRIER.

Compagnie d'Assurance

FACTEURS ET DES COMMERÇANTS.
29.....Rue Carondelet.....29
Nouvelle-Orléans.

Vous les dividendes de cette Compagnie sont payables au comptoir,

Montant des primes reçues la première année de [illegible] de ces affaires, exprimé le 30 avril 1857.....$413,698 46

—ACTIF—

Le 30 avril 1857.....$643,252 01

Cette compagnie continue d'assurer des maisons [illegible] les portes et les ouvertures extérieures par les incendies et contre les dommages causés par l'entrée des voleurs, aux taux ordinaires de primes.

MICHEL HUNDON, Président
HAMON BOARE, Vice-Président,
Ed. A. PALFRY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James Hewitt, J. J. Warren,
W. A. Johnson, Wm. Ball,
J. W. Burbidge, Robert Pitkin,
Jno. L. Noble, Alf. H. Isaacson,
Moses Ormerod, David Millhous,
Alfred S. Huntington, Sam'l E. Moore,
Hugh McColl, Wm. H. Henning,
Marshall J. Smith, Thos M. Scott,
N. Caulfield, Joseph Bloch,
John Chaffe, J. Jennings,
L. H. Terry, R. T. Buckner,
Jas. D. Blair, H. H. Ware,
Sam'l Friedlander. augl1-6m

Compagnie d'Assurance Nationale

Contre les Risques Maritimes et les Risques d'Incendie.

BUREAU: AU COIN DES RUES CANAL ET CONSTANTINOPLE (Entrée Rue Canal).

WM. WHANN.....Président
LOUIS SCHNEIDER.....Vice-Président
E. N. GARDUCHEAU.....Secrétaire

—Directeurs—

S. C. EMILIET, LOUIS SCHNEIDER,
A. S. MINARIEH, WM. WHANN,
D. C. McCAIN, J. M. BARTLEY,
W. W. ROWE, H. L. MILLAUDON,
GEO. W. COCHRAN, GEO. W. FORCH,
J. P. S. GRACE.

La Compagnie continue à assurer contre les dangers de la mer, des rivières et de l'Inondation, sur tous les sols du Bureau des Assureurs de cette ville. 12 oct—1a

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes par l'année expirée le 30 avril 1857.....$388,189 12

Savoir: Primes d'incendie.....$ 69,775 22
Primes de rivières.....$ 82,414 00
Primes de mer.....$ 235,994 90
$388,189 12

En mains, primes non expirées.....$ 1,312 10
En mains, primes non expirées.....$ 43,202 00
$ 44,797 10

Montant net des primes.....$ 343,392 02

Portes payées.....$140,326 20
Portes par Primeville.....$ 51,255 20
Portes par Primeville.....$ 51,255 20
Portes sur les rivières.....$ 34,175 20
$ 276,511 75

Appointements, frais, intérêts, escompte, etc.....$ 8,228 27
Remporte au Bilan.....$ 77,799 25
$ 363,539 27

Somme net ou capital.....$ 130,477 41

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Placé en hypothèque sur propriétés réelles.....$ 34,500 00
Placé en hypothèque sur propriétés réelles.....$ 5,000 00
Placé en billets de la ville de cette.....$ 10,000 00
Placé en billets de la ville de cette.....$ 10,000 00
Placé en actif de Compagnie d'Assurance.....$ 75,777 41
Prime sur garantie.....$ 1,000 00
Effets.....$ 4,200 41
Primes en voie de perception.....$ 1,000 00
En caisse.....$ 1,000 00
$ 130,477 41

Le bilan est présenté et une copie remise aux [illegible] de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans,
Assermenté et signé pardevant moi, ce 1er mars 1857.
FAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont autorisé ce dividende sur [illegible] de trente pour cent sur les primes gagnées pendant [illegible] de l'année expirée le 31 février 1857, et payable [illegible] à partir de dimanche prochain. Le livre pour [illegible] sera fermé jusqu'au 1er mars 1857. Il sera ouvert [illegible] le 2 mars 1857. Il sera fermé [illegible] dividende pour l'année expirée le 31 février 1857.

THOMAS B. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.

—DIRECTEURS—

Charles Briggs, A. B. Montgomery,
Art. Carriere, Chas. Waldron,
Geo. A. Foulke, Geo. A. Bennett,
Thomas Byrnes, Frank Williams,
John S. Maxwell, Thomas Byrnes,
Alfred Keasy, John Theriot,
A. Fredieu, W. A. Violett,
Alfred Keasy, D. Pitkin,
A. Fredieu, Hugo Fleischmidt,
E. F. Bouchereau, Harlow J. Fluker,
Geo. W. Bruner, Wm. M. Fleischer,
E. F. Bouchereau, Henry H. Hyman,
Geo. W. Bruner, John S. Wilds,
Arch'd Montgomery, J. R. Rivers,
Hugh McCall, George Parker,
R. Marquess, Andrew Stewart,
L. F. Spyker. augl1-6m

Wm. B. MORRIS & Co.

AGENCE D'ASSURANCE.

$7.....ETNA, DE HARTFORD.....$7
Actif.....$4,650,000.
HOME, DE NEW-HAVEN.
Actif.....$1,500,000.
Remboursent en espèces pour toutes pertes.
SIX BILLIONS.
Bureau d'Immeuble, de clôture et de mer droite.
12 sept—6m

DIX-HUITIEME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce.

29 MAI 1857.

Les Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie pour l'année 1857:

Primes d'incendie dans l'année.....$ 386,966 01
Primes de mer dans l'année.....$ 1,241 39
Primes de rivières dans l'année.....$ 84,477 39
Total.....$ 841,686 87

Total net des primes.....$ 733,734 54

Payé: Perte par feu.....$ 116,464 87
Perte sur mer.....$ 150,000 00
Perte sur les rivières.....$ 24,000 00
Taxes.....$ 24,000 54
Payé: Profits et dépenses.....$ 114,271 87
Remporte au bilan de la compagnie.....$ 304,997 26
$ 733,734 54

Le bilan est présenté et une copie remise aux [illegible] de la Compagnie.

C. GAILLARD, Président.

M. GAFFARDER, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse et d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans
Assermenté et signé pardevant moi, ce 17 février 1857.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende [illegible] de vingt-cinq pour cent sur le montant net [illegible] gagnées pendant l'année expirée le 31 février 1857, [illegible] à partir de dimanche prochain. Le livre pour [illegible] sera fermé jusqu'au 1er mars 1857. Il sera ouvert [illegible] le 2 mars 1857. Il sera fermé [illegible] dividende pour l'année expirée le 31 février 1857.

THOMAS B. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.

—DIRECTEURS—

John Watt, A. G. Ober,
G. T. Baldwin, J. H. Hewes Jackson,
Samuel B. Newman, J. Thomson,
P. H. Foley, A. G. Ober,
Wm. Edwards, J. Thomson,
N. Morrison, L. P. Spyker.
28 mai—6m

COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle des Citoyens

SIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires, exprimé le 30 avril 1857:

Total des primes pour l'année expirée le 30 avril 1857.....$388,825 25

Primes d'incendie.....$ 281,425 64
Primes de rivières.....$ 82,314 61
Primes de mer.....$ 25,084 70
$388,825 25

Moins les risques non expirés.....$ 47,946 25
Portes payées.....$ 2,862 00
$50,808 25

Portes payées.....$182,194 26
Portes par les rivières.....$ 16,115 82
Portes sur les rivières.....$ 18,847 39
$217,157 47

Remboursements, frais de bureau et d'agence.....$ 25,000 00
Remporte au bilan.....$ 96,659 78
$121,659 78

Somme net ou capital.....$ 338,118 94

Placé en hypothèque sur propriétés réelles.....$ 30,500 00
Placé en billets de la ville de cette.....$ 10,000 00
Placé en billets de la ville de cette.....$ 10,000 00
Placé en actif de Compagnie d'Assurance.....$ 75,777 41
Prime sur garantie.....$ 1,000 00
Effets.....$ 4,200 41
Primes en voie de perception.....$ 1,000 00
En caisse.....$ 1,000 00
$ 130,477 41

Le bilan est présenté et une copie remise aux [illegible] de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans,
Assermenté et signé pardevant moi, ce 27 février 1857.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende [illegible] de vingt-cinq pour cent sur le montant net [illegible] gagnées pendant l'année expirée le 31 février 1857, [illegible] à partir de dimanche prochain. Le livre pour [illegible] sera fermé jusqu'au 1er mars 1857. Il sera ouvert [illegible] le 2 mars 1857. Il sera fermé [illegible] dividende pour l'année expirée le 31 février 1857.

THOMAS B. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.

—DIRECTEURS—

John Watt, A. G. Ober,
G. T. Baldwin, J. H. Hewes Jackson,
Samuel B. Newman, J. Thomson,
P. H. Foley, A. G. Ober,
Wm. Edwards, J. Thomson,
28 mai—6m L. P. Spyker

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET,

No 21, rue TRÉVISE, PARIS.

PILULES DEHAUT

Des recherches récentes ont prouvé que ces pilules [illegible] d'après la nouvelle méthode découverte par M. DUBAUT, [illegible] SUR LES FLUX ORGANES HUMAINS VIENNENT QUE DIMINUER LEURS ALIMENTS [illegible] CONTINUELLES, ce qui leur [illegible] être pour [illegible] ce qui lui convient le mieux [illegible] être pour [illegible] sans [illegible] Ces pilules [illegible] qu'il se [illegible] [illegible] [illegible]